



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO

Assemblée générale de l'ONU : **Un sommet pour la paix en l'honneur de Mandela**

21 septembre :
"LE DROIT A LA PAIX"

Beni à nouveau dans la tourmente

La paix, un idéal commun à atteindre



✍ Par Charles Antoine Bambara*

Le mois de septembre est important dans le calendrier des Nations Unies. Il y a non seulement l'Assemblée Générale des Nations Unies mais aussi la Célébration de la Journée internationale de la Paix.

Plusieurs chefs d'État et de gouvernement ont défilé en effet à la tribune de l'Assemblée générale de l'Organisation, pour s'exprimer et pour faire valoir leur point de vue sur la situation sécuritaire, économique, sociale et environnementale du monde.

Un vibrant hommage a été réservé à l'ouverture de cette session à l'ancien président sud-africain. Un sommet pour la Paix - Nelson Mandela a été organisé et les États membres ont adopté la première résolution de cette session avec l'engagement de démontrer un respect mutuel, la tolérance, la compréhension et la réconciliation, des valeurs qui tenaient à cœur à Nelson Mandela, toute sa vie politique durant.

Madame Leila Zerrougui, en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général de Nations Unies en RDC y était aussi. Elle a relevé que « *c'est une opportunité de faire passer les messages de paix dans le cadre de la Mission que nous faisons pour que se tiennent les élections en RDC et que la situation sécuritaire s'améliore* ».

Septembre, c'est aussi le mois dédié à la célébration de la Journée Internationale de la Paix. La date du 21 septembre a été choisie pour cadrer avec la séance d'ouverture de l'Assemblée générale, qui se tient

annuellement le troisième mardi de septembre. Cette année la réflexion portait sur : « *Le droit à la paix : 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme* ». Une société pacifique est une société où la justice et l'égalité existent pour tous. La paix permettra à un environnement durable de voir le jour et un environnement durable contribuera à promouvoir la paix. La Journée internationale de la paix a été décidée en 1981 en vertu de la résolution 36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies car la promotion de la paix fait partie des idéaux de l'Organisation des Nations Unies. La Déclaration universelle des droits de l'homme est un document de référence dans l'histoire des droits fondamentaux.

Elle a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris le 10 décembre 1948, « *comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations* ». Comment ne pas s'attarder sur cette thématique si l'on sait que la Paix et le Droit sont deux notions liées à la dignité de la personne humaine. Ce qui signifie le respect dû à tout humain de vivre dans une société organisée de sorte à pouvoir bénéficier de la tranquillité, de l'ordre, de l'égalité, de la justice, et de pouvoir se nourrir, se soigner, travailler, prospérer, aimer et redonner la vie.

De nombreuses activités ont eu lieu pour célébrer cette importante Journée, vous les découvrirez dans ce magazine.

***Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO**

SOMMAIRE

3 Point de vue

Alphabétisation et développement des compétences

4 Actualité

73^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU

6 Nord Kivu : Insécurité à Beni, la MONUSCO, en appui aux FARDC, s'engage auprès des populations

8 Vie de la Mission

Visite du nouveau Commandant de Sokola 2 à la Force MONUSCO/ Goma

9 Protection

Formation de conseillers juridiques et collaboration avec les unités au sein des FARDC

11 Genre

Promouvoir le rôle positif des hommes

16 Dossier

Journée Internationale de la Paix "Le Droit à la Paix"

20 Journalistes et acteurs des droits de l'homme pour la promotion de la paix

23 Ituri : les jeunes à l'école de la culture de la paix

24 Humanitaire

Un code de conduite du personnel des Nations Unies face à la crise Ebola

26 Radio Okapi sensibilise contre Ebola

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Photographes
Michael Ali, John Bompengo

Contributeurs

Mamadou Alain Coulibaly, Sy Koumbo S. Gali, Ray Mvuemba Talanitu, Agbeko Koffi Sodjinou, Denise Lukeso, Fiston Ngoma, Joseph Tshimanga, Sifa Maguru, Guy Karema, Marcelline Comlan, Bernardine Diambu, Marie Toussaint, Jean Roger Kuate

Produit par l'Unité des Publications de la Division de l'Information publique - Contact : 12, avenue des Aviateurs - Kinshasa/Gombe
Téléphone : (243) 81 890 6650- (243) 81 890 6945

Alphabétisation et développement des compétences



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ Aidez les enfants dans votre communauté à lire.



monde des millions d'hommes et de femmes sont sortis de l'ignorance et de la dépendance grâce à un engagement pour l'alphabétisation et l'accès à l'enseignement. Ceci dit, si nous essayons de voir toujours le bon côté des choses, de rester optimiste et de regarder le verre toujours à moitié plein. Cependant, disons-nous la vérité, force est de constater qu'un monde où chaque individu dispose d'un savoir de base persiste encore à n'être qu'un idéal.

Selon une étude menée à Montréal, au Canada, datée de février 2018, plus de 260 millions d'enfants et d'adolescents dans le monde ne sont pas scolarisés ; six enfants et adolescents sur dix - soit 617 millions - n'acquièrent pas les compétences minimales en lecture et en calcul ; 750 millions de jeunes et d'adultes ne savent toujours pas lire et écrire - et parmi eux, les deux-tiers sont des femmes. Je vous épargne la suite des chiffres. A cela, s'ajoute un nouveau défi : la fracture numérique. Car aujourd'hui, lire, écrire et compter ne suffisent plus,

de nouvelles qualifications, en matière de technologies numériques, deviennent nécessaires et utiles à bien des égards.

Le monde étant loin d'être débarrassé de l'analphabétisme, c'est pourquoi, l'on continue à tirer la sonnette d'alarme. La Journée, est donc célébrée pour ce faire et, cette année, elle l'a été sous le thème: *"Alphabétisation et développement des compétences"*. Décryptons : ce thème veut non seulement mettre l'accent sur la nécessité de favoriser l'accès, par tous, à la lecture et à l'écriture mais aussi à l'apprentissage. Il exhorte à ne plus s'en tenir, dans les modules d'alphabétisation, qu'à l'enseignement de l'alphabet qui conduit à la maîtrise de l'écriture et de la lecture mais à combiner cela avec une formation pratique, qui permette à l'apprenant, dès toutes ces connaissances acquises, à être prêt pour le marché de l'emploi.

"L'Alphabétisation est le premier pas vers la liberté. Une fois que l'on a appris à lire, on est libre pour toujours". En disant cela, Mme Audrey Azoulay, la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (UNESCO), cite Frederick Douglass, esclave noir américain affranchi, champion de la cause abolitionniste et auteur de plusieurs ouvrages. ■

Il est une Journée, parmi celles nombreuses mais utiles, décrétées par les Nations Unies, qui passe souvent inaperçue, dans le flot de l'actualité du mois de septembre : il s'agit de la Journée de l'Alphabétisation. En effet la Journée internationale de l'Alphabétisation est célébrée chaque 8 septembre et ce depuis 1966. C'est dire depuis combien de temps l'analphabétisme est combattu ! Et pourtant, l'on en est toujours à attendre de cette Journée qu'elle donne, certes, l'occasion de souligner les réalisations, dans le domaine de l'Alphabétisation mais aussi de réfléchir aux moyens de relever les défis restants.

✉ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

Est-ce à dire que l'on ne fait pas assez en la matière? Non, on ne peut pas le dire car sur le sujet, les gouvernements et autres organismes d'appui ne sont pas restés les bras croisés. Partout dans le



73^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU

Le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres et la Présidente de la 73^{ème} session de l'Assemblée générale, Mme Maria Fernanda Espinosa Garcés

La 73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est ouverte le 18 septembre, présidée par Mme María Fernanda Espinosa Garcés, Ministre des Affaires étrangères de son pays. Elue à la tête de cette instance le 5 juin dernier, elle est ainsi devenue la quatrième femme à diriger l'Assemblée générale de l'ONU, depuis sa création. Cette session a pour thème annuel *"Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables"*. C'est aussi le thème du Débat général (25 septembre-1er octobre) qui est l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de se réunir au Siège de l'Organisation afin de débattre de questions d'ordre mondial. Le président Joseph Kabila y a exposé la situation de la République démocratique du Congo, à trois mois des élections de décembre 2018.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

A l'ouverture du débat général de la 73^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre au Siège de l'ONU à New York, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et la Présidente de l'Assemblée générale, Maria Fernanda Espinosa, ont tous deux mis en garde contre les dangers qui menacent aujourd'hui le multilatéralisme et lancé un vibrant plaidoyer en faveur du travail de l'Organisation des Nations Unies dans un monde *"de plus en plus chaotique"*.

La Présidente de la 73^e session de l'Assemblée générale a réaffirmé son engagement à agir avec l'Afrique pour accélérer la réalisation du programme de développement du continent. Maria Fernanda Espinosa a appelé les

dirigeants du monde à *"être à la hauteur des besoins de nos peuples"*, *"à ne pas abandonner leurs efforts pour construire un monde plus sûr et plus pacifique, un monde plus humain, où tout le monde trouve sa place dans la dignité"*. Mme Espinosa a également plaidé en faveur d'un multilatéralisme renforcé et souligné que le travail de l'ONU demeurerait aujourd'hui aussi pertinent qu'il y a 73 ans.

Dans un monde où des millions de personnes souffrent face aux violences, à la guerre, aux carences matérielles et aux effets climatiques, Mme Espinosa a appelé à renouveler l'engagement multilatéral, guidé par trois principes : le leadership mondial, la responsabilité partagée, mais aussi l'action collective. Maria Fernanda Espinosa a présenté les sept priorités de son mandat, citant l'égalité des sexes

et l'autonomisation des femmes, le travail décent et la sécurité sociale pour tous, la mise en œuvre du pacte sur les migrations et de l'Accord sur le climat, la lutte contre la pollution plastique, et le rôle des jeunes dans la prévention des conflits.

"Alors que le monde est plus interconnecté que jamais, les sociétés sont de plus en plus fragmentées. Les défis se mondialisent et les peuples se replient sur eux-mêmes. Le multilatéralisme est menacé au moment même où nous en avons le plus besoin", a déclaré M. Guterres du haut de la tribune de l'Assemblée générale. Le chef de l'ONU a rappelé qu'il y a cent ans, l'absence d'un cadre multilatéral solide qui aurait permis de coopérer et de résoudre les problèmes à l'échelle de l'Europe a débouché sur une guerre mondiale dévastatrice. *"Aujourd'hui, alors que l'équilibre entre puissances se modifie, le risque d'affrontement peut encore s'aggraver",* a-t-il dit. *"Nous devons renouveler notre attachement à un ordre fondé sur des règles, qui place l'Organisation des Nations Unies en son centre et s'appuie sur les institutions et les traités qui donnent vie à la Charte",* a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *"Le seul moyen d'avancer est l'action collective fondée sur le bon sens, pour le bien commun. Nous devons prouver la valeur ajoutée que présente la coopération internationale en forgeant la paix, en défendant les droits de l'homme et en dynamisant le progrès économique et social pour les femmes et les hommes, partout dans le monde".*

Dans ce contexte, M. Guterres a rappelé qu'il était résolument engagé à réformer l'Organisation et la rendre mieux à même de répondre aux besoins et aux aspirations *"des peuples des Nations Unies"*.

Tenue des élections en RDC cette année réaffirmée

Prenant part à cette Assemblée générale de l'ONU, le Président Joseph Kabila Kabange de la République démocratique du Congo a réaffirmé son engagement à tenir des élections cette année. Du haut de la tribune de l'ONU, il a rappelé *"le caractère irréversible de la tenue des élections prévues à la fin de cette année"* en RDC et a réitéré son souhait de voir la mission de maintien de la paix de l'ONU de diminuer ses effectifs dans son pays.

Concernant les prochaines élections, le président congolais a ajouté que tout serait mis en œuvre pour *"garantir le caractère apaisé et crédible desdits scrutins, gage de la consolidation de la stabilité politique et économique dont la RDC a tant besoin pour son émergence"*.

Abordant la question de la réforme de l'ONU, M. Kabila a estimé qu'il ne sera pas possible d'en faire *"une organisation pour tous"* si *"l'ingérence caractérisée de certains gouvernements dans les affaires relevant, sans aucun doute, de la politique intérieure des Etats, en violation des règles qui la régissent, est dangereusement tolérée, sinon banalisée"*. C'est ce qui explique, a-t-il dit, la position de la RDC consistant à *"dénoncer"* et à *"s'opposer à toute ingérence dans le processus électoral en cours"* et à *"financer l'entièreté de ses coûts opérationnels"*.

Assemblée générale : occasion de témoigner de ce que font la MONUSCO et les Congolais

Depuis New York, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC et chef de la MONUSCO, Leila Zerrougui, a indiqué que l'Assemblée générale était l'occasion de témoigner de ce que font la MONUSCO et les Congolais pour construire un pays de paix et d'espoir. Dans une déclaration postée sur le compte Twitter de l'ONU, le mardi 25 septembre, Mme Zerrougui a fait remarquer que l'un des défis de la MONUSCO était sa contribution à

l'amélioration de la situation sécuritaire. *"C'est une opportunité de faire passer tous les messages de paix, tout le travail que nous faisons pour faire en sorte que les élections en RDC se passent bien, que la situation sécuritaire s'améliore parce que c'est un grand défi pour tout le monde. Pour moi, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, je viens pour parler de ce que nous faisons en RDC mais aussi de ce que font les Congolais eux-mêmes dans leur pays pour améliorer la situation, pour avancer, pour construire un pays de paix, un pays où les enfants ont l'espoir et où demain l'Afrique pourra être fière de pays",* a expliqué Mme Zerrougui.

Il faut noter que le Président de la Commission de l'Union Africaine M. Moussa Faki Mahamat, le Président de la Commission européenne M. Jean-Claude Juncker et le Secrétaire général des Nations Unies M. Antonio Guterres se sont rencontrés le 23 septembre au Siège de l'ONU, à New York en marge de l'Assemblée générale, pour discuter de l'actuelle coopération entre les trois organisations et de la manière de mieux coordonner leurs efforts afin de faire face aux défis mondiaux contemporains. Concernant notamment la République Démocratique du Congo (RDC), les trois organisations ont souligné l'importance de la stabilité de ce pays pour l'ensemble de la région des Grands Lacs, et ont réaffirmé leur engagement en faveur du soutien à des élections transparentes, inclusives, pacifiques et crédibles pour la fin 2018. ■



Le Président Kabila, prononçant son discours le 25 septembre à la tribune de l'ONU

Nord Kivu : Insécurité à Beni, la MONUSCO en appui aux FARDC s'engage auprès des populations

Le 22 septembre vers 17 heures locales, un groupe de présumés éléments rebelles de l'Alliance des Forces démocratiques (ADF) a attaqué une position des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à Kasinga, un quartier de la commune de Rwenzori, de la ville de Beni. Pendant que l'Armée s'employait à repousser cette attaque, avec la MONUSCO à ses côtés, les assaillants vont contourner les positions des FARDC, avant de se retrouver à Mupanda, un autre quartier de la commune de Rwenzori, situé à une centaine de mètres du Rond-Point Nyamwisi dans la ville de Beni. Il va s'en suivre de violents affrontements. Selon un bilan provisoire délivré, le lendemain dimanche 23 septembre, par le porte-parole des opérations Sokola 1 Nord, le capitaine Mak Hazukay, dix-huit personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par balle. Le Général Bernard Commins, Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO a réaffirmé l'engagement de la Force MONUSCO, aux côtés des FARDC et demandé à la population d'aider les forces pour débusquer les éléments néfastes qui se mêlent à elles. De même le Gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, en visite à Beni, le 26 septembre, à la suite de l'attaque, a encouragé les populations à mieux collaborer avec les FARDC pour anéantir les groupes néfastes.

✎ Par Mamadou Alain Coulibaly/MONUSCO



Populations de Beni vaquant à leurs occupations sous la protection des FARDC et Force onusienne

“**L**e commandement du secteur opérationnel vous affirme officiellement que le territoire de Beni fait face au terrorisme des ADF dont la structure de commandement est tenue par les ougandais. S'agissant du bilan pour l'instant, les chiffres qui sont à ma disposition indiquent provisoirement 14 civils

tués, 6 civils blessés, 4 militaires tués et trois militaires blessés”, a précisé le capitaine Mak Hazukay au cours d'une conférence de presse tenue le dimanche 23 septembre, au lendemain de l'attaque des présumés ADF à Beni. Une attaque en pleine ville qui a plongé la population dans la peur et la colère. De plus, l'émotion est d'autant plus forte que les victimes

appartiennent à pratiquement toutes les couches de la société : un chef des travaux, une étudiante, des taximen, des commerçants etc.

La société civile exaspérée

Devant une telle situation, la coordination de la société civile de Beni a tout de suite réagi par la voix de son président actuel, Kiziti Bin Hangi, en décrétant des journées "ville morte" du lundi 23 septembre au vendredi 28 septembre, tout en exigeant "la présence du ministre de la défense et de son collègue de l'intérieur pour évaluer ensemble avec la population de Beni, les retombées des opérations militaires contre les ADF dans la région et mettre fin au massacre des civils".

La MONUSCO réagit

Réagissant à cette attaque, au micro de Radio Okapi, le général Bernard Commins, Commandant adjoint de la Forces de la MONUSCO, a déclaré le lundi 24 septembre que : "l'action qui a été menée par nos forces et par les forces militaires congolaises a permis d'éviter sans doute des drames plus importants à l'occasion de cette attaque de samedi" et d'ajouter, selon lui, que "les assaillants avaient certainement pour objectif d'entrer peut-être plus profondément dans la ville de Beni. Nous avons eu la première information sur une attaque contre une position militaire congolaise, et ensuite lorsque nous avons compris que les assaillants attaquaient plus violemment Paida, un quartier de Beni, nous avons réorienté nos forces avec les militaires congolais pour pouvoir nous déplacer le plus rapidement possible dans la région de Baidar. La première attaque était une attaque à Kasinga, la sortie est de Beni et là nous sommes intervenus immédiatement, en soutien de nos partenaires congolais dont la base était attaquée. C'est au cours de cette action que nous menions ensemble, après qu'on ait repoussé les assaillants, que nous avons compris qu'ils se déplaçaient vers Paida, que nous avons réorienté nos forces vers Paida et là, il faisait nuit déjà et nous avons été confronté à cette situation que nous avons repoussée et que les militaires congolais ont ensuite poursuivi les assaillants dans la forêt où ils se sont cachés. Nous avons réagi comme nous le faisons systématiquement, le plus rapidement possible, avec nos partenaires congolais pour protéger les civils". a-t-il précisé, avant de demander



Vue de la mairie de Beni

l'implication des populations, afin que les forces puissent intervenir en amont. "Je souhaite saisir cette occasion pour dire que notre action sera d'autant plus efficace que nous aurons l'information nécessaire en temps voulu. Je parle aussi de l'information dont certainement beaucoup de civils disposent parce qu'ils voient des gens suspects, en uniforme militaire mais dont ils ne sont pas certains qu'ils les connaissent dans cette zone, nous avons besoin qu'ils nous donnent ces informations, sans hésiter sur ce qui leur paraît suspect".

Le Gouverneur du Nord Kivu encourage l'Armée

Pour l'heure, place aux concertations pour tenter, encore une fois, de venir à bout de ce phénomène qui a connu une nouvelle dimension, avec ces attaques en plein ville. Le Gouverneur du Nord Kivu, Julien Paluku, en visite à Beni a eu ces mots : "nous allons rencontrer le Chef d'Etat major Général des FARDC qui a été envoyé ici et dépêché en urgence parce que c'est lui qui gère au quotidien l'armée et c'est lui qui connaît comment organiser les troupes, organiser les combats, organiser la guerre et donc il n'y a que lui seul qui en ce moment est utile pour pouvoir parler aux militaires et peut-être donner des stratégies qui s'adaptent aux méthodes utilisées par l'ADF". Il a demandé aux populations d'être encore plus vigilantes que d'habitude, "Parce que je note que depuis longtemps la population de Beni collabore avec les forces de défense et de sécurité et la Force des Nations Unies et j'en encourage cette collaboration. Par ce que nous n'avons que cette armée et c'est cette

armée qui va nous sécuriser. Nous devons nous associer à ces forces des Nations Unies qui sont présentes chez nous pour qu'en ensemble nous puissions bouter dehors cet ennemi".

Le gouverneur du Nord Kivu, Julien Paluku, a débuté, le jeudi 27 septembre, les consultations avec les différentes couches de la population de la ville et du territoire de Beni pour évaluer la situation sécuritaire dans la région. Au cours de ces consultations, les coordinations de la société civile, la Fédération des Entreprises Congolaises (FEC), la jeunesse et les enseignants de la ville et du territoire de Beni lui ont exprimé leur exaspération suite aux massacres des civils depuis quatre ans dans la région. Ils ont indiqué qu'ils étaient prêts à soutenir les opérations militaires des FARDC pourvu qu'elles soient menées d'une manière continue jusqu'à l'éradication des ADF. Ils ont également demandé à Julien Paluku d'être leur porte-parole auprès du chef d'Etat-major général des FARDC en mission dans la région pour que ces opérations débutent rapidement. Selon les sources officielles, Julien Paluku a promis de rencontrer de nouveau le général Célestin Mbala qu'il venait de recevoir quelques heures plutôt pour lui transmettre le souhait de la population de Beni. Dans ces mêmes consultations, les différentes couches de la population ont plaidé pour la prise par le gouvernement, de mesures incitatives pour la relance de l'économie de la région qui, selon elles, est à son plus bas niveau, à cause de l'insécurité. ■

Visite du nouveau commandant de Sokola 2 à la Force MONUSCO/Goma

Le nouveau commandant du secteur opérationnel SOKOLA 2 des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), le général de brigade Jacques Kyaligonza Nduru a échangé sur des sujets d'intérêt commun le 30 août 2018, avec le commandant du Secteur centre de la MONUSCO (ancienne Brigade du Nord-Kivu) et le chef de bureau intérimaire du Bureau de Goma, Julius Fondong, entourés de chefs des sections civiles. C'était au Quartier général de la MONUSCO, à Goma.

Par Sy Koumbo S. Gali/MONUSCO



Poignée de main entre le commandant secteur, SOKOLA 2 et le commandant du secteur centre de la MONUSCO

Le chef de bureau intérimaire, en lui présentant les chefs de sections, a tenu à remercier le général Kyaligonza qui a fait honneur à la MONUSCO, en venant pour cette première visite à son Quartier général, avec tout son état-major. Il a indiqué que c'était surtout une belle opportunité pour la MONUSCO de revenir

sur certaines préoccupations concernant la collaboration avec les FARDC.

Julius Fondong a notamment exprimé le vœu de voir les FARDC et la MONUSCO focaliser leurs opérations dans les territoires où sont concentrés actuellement 90 pour cent des groupes armés qui insécurisent totalement les populations. Il s'agit des territoires de Masisi et Walikale. Cela est d'autant nécessaire qu'il faut sécuriser ces territoires avant les élections prévues en décembre prochain, a répondu le chef de bureau intérimaire.

Pour sa part le général Kyaligonza a remercié le chef de bureau et ses collègues, avant de souligner que son travail, celui de combattre les groupes armés pour stabiliser le Nord-Kivu, il le fera en collaboration avec la MONUSCO ainsi qu'avec tous les fils et filles de la province, à travers la société civile. *"Ce travail, nous ne le ferons pas seulement pour les élections mais pour pérenniser la sécurité dans la province et partout en RDC pour qu'il y ait encore et encore d'autres élections"*, a conclu le général de brigade Jacques Kyaligonza Nduru.

Rappelons que c'est la deuxième fois que l'équipe du bureau local de Goma rencontrait le nouveau commandant de Sokola 2 depuis son arrivée à Goma il y a près d'un mois. La première fois, c'est l'équipe du bureau de Goma qui lui avait rendu une visite de courtoisie à la 34e Région militaire. Ce qui est une preuve, s'il en était besoin, de bonne collaboration entre ces deux entités. ■

Formation des conseillers juridiques et collaboration avec les unités au sein des FARDC

En partenariat avec le département juridique de l'Etat-Major Général des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et le Comité International de la Croix Rouge (CICR), la section Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) de la MONUSCO, a contribué à la réussite de l'atelier de renforcement des capacités au profit des conseillers juridiques opérationnels et des officiers d'état-major de la zone de défense 3, qui s'est tenu à GOMA, du 25 au 29 juin 2018.

Par Ray Mvuemba Talanitu/MONUSCO



Photo de famille des participants à l'atelier de Goma

Dans le cadre de la réforme de l'Armée, l'Etat-major Général des FARDC se dote de conseillers juridiques que l'on retrouve dans l'ensemble de la structure FARDC dans la chaîne de mise en condition ainsi que dans les divers quartiers généraux au niveau national.

Désormais au sein des FARDC, ces spécialistes du droit seront appelés à conseiller en permanence leur commandement. Il s'agit de garantir la légalité des actions sur le terrain, de prévenir d'éventuels futurs contentieux, en cas par exemple de dommages aux personnes ou aux biens ; ou encore d'informer les militaires sur leurs règles d'engagement opérationnelles, du cadre juridique où ils

sont amenés à intervenir et sur leur statut au regard du lieu dans lequel ils sont déployés.

Aider à faire respecter le droit

Cet atelier avec les interventions du CICR et de la MONUSCO, s'est focalisé plus particulièrement sur la fonction de conseiller juridique opérationnel, obligation des parties aux conventions de Genève, ainsi que sur la fonction de conseiller à la discipline. Les thématiques abordées ont permis, de façon générale, de contribuer à la professionnalisation des FARDC notamment dans la conduite de leurs opérations et plus particulièrement, à l'analyse de risques lors de la planification des opérations. Cela s'inscrit également dans la

professionnalisation des militaires, notamment, par le biais du respect du droit international des droits de l'Homme (DIDH) et du Droit International Humanitaire (DIH) ainsi que par l'application du statut du militaire au sein des unités. C'est donc le tandem, commandant d'unités et conseillers juridique opérationnels qui est responsable de l'application de la discipline de même qu'il est le garant du respect du DIDH et du DIH/droit des conflits armés.

Après deux jours et demi d'enseignement dispensé par le CICR, les intervenants de la MONUSCO ont pris le relais pour développer les notions de base du concept de Réforme du Secteur de Sécurité; le principe de protection des civils en conflit armés des Nations Unies; les principes de protection de l'enfance; les principes de protection des femmes et de lutte contre les violences sexuelles ainsi que les outils nationaux dont s'est doté le pays à savoir le Plan d'action national de lutte contre le recrutement d'enfant soldats et le Plan d'action nationale de lutte contre les violences sexuelles; la politique de diligence voulue des Nations Unies en matière de droits de l'homme (HRDDP), comme outils de respect et d'application du DIDH et du DIH, pour une force multinationale qui vient en appui d'une armée nationale; l'interaction entre les officiers d'états-majors et les conseillers juridiques sur l'ensemble du cycle des opérations; le Cadre légal de l'utilisation de la force, y compris dans le cadre du maintien de l'ordre public et au cours d'un processus électoral.

Rôle du Conseiller juridique

De manière générale, il convient de préciser que l'existence de conseillers juridiques au sein des forces armées et la nécessité de leur collaboration avec les commandants des opérations, ont précisément pour objectif de garantir une meilleure connaissance et, par-là, un plus grand respect du droit international humanitaire. La conduite des hostilités devenant de plus en plus complexe tant sur le plan juridique que sur le plan technique, il est donc apparu opportun d'adjoindre aux commandants militaires, des conseillers juridiques qui les aideront dans l'application et l'enseignement du droit international humanitaire. Dans cet ordre d'idées, il convient de savoir que la mission des conseillers juridiques diffère selon la période considérée : en temps de paix et en période de conflit armé.

En période de conflit armé, la fonction du conseiller juridique consiste essentiellement à donner des conseils quant à l'application et au respect du droit international humanitaire. Dans ce contexte, les conseillers juridiques peuvent notamment donner leur avis sur les opérations militaires envisagées ou celles en cours, apporter leur expertise pour traiter un problème particulier auquel les commandants seraient confrontés, vérifier le bon déroulement de la procédure de consultation juridique à l'égard des échelons subordonnés et rappeler aux commandants leurs obligations.

La tâche principale des conseillers juridiques consiste à coopérer à l'enseignement du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et à en assurer la bonne compréhension et le respect. Le public visé sera en particulier constitué des élèves des écoles militaires, des membres de l'état-major de l'unité à laquelle ils sont rattachés, des cadres subordonnés et de la troupe, notamment dans le cadre d'exercices ou d'entraînements opérationnels.

Dans le cas de situation de trouble à l'ordre public, de violence, voire de violence extrême, les autorités politico-administratives peuvent être amenées à réquisitionner les forces armées afin de renforcer la police. Le conseiller juridique joue alors un rôle crucial auprès de son commandant afin de le conseiller sur la légalité de la réquisition, le type d'équipement que les unités doivent utiliser dans un tel contexte...

**“L'existence de
conseillers juridiques
au sein des forces
armées et la nécessité
de leur collaboration
avec les commandants
des opérations, ont
précisément pour objectif
de garantir une meilleure
connaissance et, par-là,
un plus grand respect
du droit international
humanitaire”**

Précisions nécessaires

Tout au long de ces 5 jours d'atelier, les officiers des FARDC ont pu faire part de leurs préoccupations, partager des exemples pertinents qui ont pu faire l'objet d'enseignements didactiques et de recommandations. Egalement, cet atelier placé sous l'égide de la section Réforme du Secteur de Sécurité, a permis à la section au cours de ses interventions répétées et lors de l'enchaînement avec les autres sections substantives de la MONUSCO d'illustrer ce que peut être la bonne gouvernance du secteur de sécurité, objectif d'une réforme du secteur de sécurité réussie.

L'incompréhension et la méfiance qui avaient été exprimées au début de l'atelier, quant au rôle du conseiller

juridique opérationnel, notamment la confusion des prérogatives avec le commandant ou l'officier en charge des opérations ou du renseignement ont été balayés. Il a été précisé que le rôle des conseillers juridiques n'est pas de se substituer aux commandants qui, en tout état de cause, préservent leur primauté et leur responsabilité dans le processus décisionnel. Le rôle des conseillers est d'éclairer et de protéger l'officier supérieur et ses éléments, de toute violation du DIDH et/ou du DIH alors même que les unités sont appelées à opérer dans des environnements de plus en plus complexes. Seule une parfaite collaboration entre les officiers d'état-major, dont le conseiller juridique opérationnel et le commandant permettront des *“victoires militaires légales, opposables durables”* garantissant une réconciliation et une paix tout aussi durable.

En réaction de ces enseignements, les participants à cet atelier notamment le colonel Patrick Shabani et Major Delphin Kabutuka respectivement conseiller juridique principal et adjoint du chef d'Etat-major des FARDC ont salué à juste titre ce partenariat constructif entre la MONUSCO et les FARDC. Cette initiative sera reconduite pour les zones de défense 2 et 1. ■

« Promouvoir le rôle positif des hommes pour une société égalitaire »

La MONUSCO à travers la section Genre, en collaboration avec l'Ambassade de Suède en RDC a organisé du 20 au 30 septembre, une exposition-photos et vidéo sur "*les pères suédois et les Champions de la masculinité positive*" en République démocratique du Congo. Il faut rappeler que depuis plusieurs mois maintenant, la section Genre de la MONUSCO mène une série d'actions pour promouvoir les masculinités positives en RDC.

✍ Par Agbeko Koffi Sodjinou/MONUSCO



Un public attentif lors des interventions sur la question de la masculinité positive

En effet, consciente de l'importance du rôle que les hommes et garçons peuvent et doivent jouer dans la promotion de l'égalité des sexes, la Section a sélectionné, à travers un appel à participation, 14 hommes comme Champions de masculinités positives à travers la RDC. Ces champions ont déjà mené et continuent de mener plusieurs activités éducatives dans leurs communautés respectives à Kinshasa et Goma à l'endroit d'autres hommes et jeunes pour promouvoir la cohabitation pacifique, une citoyenneté responsable, à travers un partage de responsabilité, un soutien à l'égalité et à la paix.

L'exposition conjointe "Les Pères suédois et les Champions de la masculinité positive en RD Congo" qui s'est déroulée du 20 au 30 septembre 2018 se situe dans ce cadre.



Des participants visitent l'exposition-photos sur les champions de la masculinité positive



Le panel de discussion sur la promotion des masculinités positives et l'égalité des genres se déroule sous la modération de l'Ambassadrice de la Suède

L'exposition de la MONUSCO sur les "masculinités positives" se concentre essentiellement sur ces hommes Champions en tant qu'exemples, tandis que celle de l'Ambassade de Suède consiste à montrer des photos des pères suédois qui ont choisi de prendre des congés de six mois pour s'occuper des enfants à la maison.

Plusieurs activités sont organisées dans le cadre de cette exposition à savoir : l'activité de vernissage tenue le 20 septembre, le panel de discussion avec la Police nationale congolaise (PNC), les étudiants, les journalistes et des membres des organisations de la société civile et d'autres activités à venir.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir les rôles positifs des hommes dans la promotion de la cohabitation pacifique et combattre la discrimination à l'égard des femmes, mais aussi de montrer les effets positifs de l'égalité des genres aussi bien sur les personnes concernées que sur l'ensemble de la société.

L'Égalité l'affaire de tous

Il faut souligner que l'égalité des sexes est souvent perçue comme étant un sujet de femmes et qui, prétendent, bénéficie seulement à celles-ci. Et pourtant, tout progrès en matière d'égalité des sexes nécessite autant l'engagement des hommes que des femmes. De plus, il faut reconnaître que les hommes et les garçons jouent un rôle important aussi bien dans la perpétuation que dans l'élimination des discriminations fondées sur le sexe, sous toutes ses formes. Le plus souvent, les hommes et la tradition constituent en partie des obstacles à la jouissance des droits humains par les femmes et les filles. C'est ainsi qu'associer ces hommes dans la lutte contre ces discriminations et à la promotion de l'égalité des sexes se révèle indispensable. Ainsi, au-delà des rôles traditionnels, attribués aux hommes et de leur façon de démontrer leur virilité, l'Ambassade de Suède et la MONUSCO se sont proposées d'explorer et de montrer des exemples d'hommes en Suède et en RD Congo, qui contribuent à l'égalité des sexes et leur permettre de témoigner sur la façon de vivre

leurs masculinités pacifiques et responsables et expliquer les bénéfices qu'ils en tirent.

Le panel de discussion qui s'est tenu le 25 septembre 2018 a connu la participation de 117 personnes, dont 47 femmes et 70 hommes, venant de la Police Nationale Congolaise, des Universités de Kinshasa, des médias et des organisations de la société civile.

Sous la modération de l'Ambassadrice de la Suède, les discussions ont tourné autour des questions suivantes: comment les rôles masculins peuvent-ils influencer la cohabitation dans les communautés en RDC ? Pourquoi est-il important que la PNC intègre la promotion de l'égalité des sexes en général et des masculinités positives en particulier? Que font les agents de la Police Nationale Congolaise (PNC) pour encourager les femmes à devenir policières à leurs côtés ? Que faut-il faire pour ne pas oublier les besoins spécifiques des femmes et des filles dans les communautés ou quartiers dans le cadre des actions de protection?

Un débat ouvert

Dans les échanges, les différents panelistes ont donné et partagé leur compréhension et expériences sur les masculinités positives dans leur vie tant privée que professionnelle.

Du recrutement au déploiement de son personnel, la police nationale a pour sa part, mentionné ce qui est fait pour que les femmes soient non seulement recrutées, mais aussi occupent des postes de responsabilité.

Un débat enrichissant a permis aux différents participants d'exposer et d'avoir des réponses à leurs doutes par rapport à la question. Toutefois, le débat reste ouvert et va se poursuivre à travers diverses discussions avec d'autres couches socio-professionnelles.

En définitive, en prenant cette initiative, les organisateurs attendent que ces discussions basées sur les expériences vécues des Champions Congolais et des Pères Suédois soient une source d'inspiration pour d'autres hommes qui, à leur tour feront le choix d'adopter une citoyenneté responsable en partageant les responsabilités, en s'engageant pour la paix et en soutenant l'égalité avec une transformation de la masculinité qui écrase, en une masculinité au service de leurs ménages, communautés et Nation. ■



Deux membres de la PNC contemplant la photo d'un père suédois ayant choisi de prendre un long congé pour s'occuper de ses enfants

Nord Kivu : les Associations Féminines font le bilan

Les acquis et réalisations des 25 ans d'existence du Collectif des Associations Féminines pour le Développement, CAFED, et sa lutte pour les droits de la femme au Nord-Kivu ont été passés en revue lors d'un forum sous-régional de deux jours qui a réuni une centaine de femmes venues du Rwanda, du Burundi et de la RDC. Pour les participantes, un pas géant a été franchi mais il reste encore d'énormes défis à relever.

✎ Par Denise Lukesso/MONUSCO

Créé en 1993, le CAFED s'était fixé comme mission, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de l'enfant à travers le plaidoyer et le lobbying. A ce jour, cette structure compte 34 associations membres. Pour la présidente du CAFED, plusieurs réalisations en faveur de la femme du Nord-Kivu, durant ces 25 ans, sont à mettre à l'actif de son organisation. Joséphine Malimukono cite en premier lieu le combat de son collectif, engagé dès 1997, matérialisé par une vaste mobilisation des femmes membres du collectif autour de la paix et la sécurité lors de l'occupation du pays, (la RDC) par les rebelles de l'AFDL. C'est dans cette dynamique que des mémorandums ont été rédigés et adressés à la Communauté Internationale pour réclamer le retour de la paix et de la sécurité. Les préoccupations des femmes ont trouvé une réponse de la part de la Communauté Internationale. En 2000, les femmes du Nord-Kivu autour du CAFED, avaient apporté des contributions dans la proposition de la Résolution 1325. Cette Résolution a été adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

En 2007, à Nairobi au Kenya, les femmes du Nord-Kivu avaient participé aux accords de paix. Leurs préoccupations avaient été reçues par les Chefs d'Etat. C'est encore sous l'impulsion des femmes du Nord Kivu que la loi 006 de 2000 fut adoptée en vue de la promotion des droits de la femme. Elles ont également joué un rôle majeur dans l'élaboration et l'adoption de la loi sur la parité. Il convient de préciser que cette loi a été initiée avec les femmes juristes.

Ce n'est pas tout. Le collectif des femmes a participé dans la mise en œuvre de la déclaration de Kampala, en 2010. Elles ont apporté leurs contributions dans la conception de



La présidente de du CAFED présente les acquis et réalisations de son organisation lors du Forum sous-régional sur les avancées et les défis dans la lutte pour les droits des femmes.

la loi qui a finalement été adoptée à l'unanimité en 2011 par les Chefs d'Etat.

En dépit de ces avancées, les participantes à cette rencontre ont noté que d'autres obstacles empêchent encore l'émergence de la femme. Elles pointent du doigt l'épineuse question de l'application des textes et lois pour la promotion des femmes dans les instances de prise des décisions.

Comme défis, les participantes ont fait le constat que les organisations des femmes n'accèdent pas directement aux fonds pour réaliser leurs objectifs. Elles regrettent que le contexte sécuritaire difficile que traverse la province du Nord-Kivu, empêche le travail de la femme d'évoluer.

Le forum qui s'est clôturé sur des recommandations axées sur la sécurité et le lancement de la campagne "Tolérance Zéro", la rédaction, l'adoption et l'application des lois et textes pour réhabiliter les droits de la femme. Des recommandations contenues dans un cahier des charges. ■



Une centaine de femmes venues du Rwanda, du Burundi et de la RDC participe au Forum sous-régional sur les droits des femmes

Uvira : Des efforts à encourager dans la condition des détenus



Mme Patience SAÏ à son arrivée à la Prison d'Uvira

L'état des lieux de détention à l'Est du pays n'est pas satisfaisant. Ce constat fait, madame Patience SAÏ, cheffe de l'Unité d'appui à l'Administration pénitentiaire s'est rendue, le samedi 1^{er} septembre 2018, à Uvira, en vue d'aider à améliorer la situation des détenus. Elle avait auparavant été à Goma puis Bukavu.

✎ Par Fiston Ngoma/MONUSCO

Accueillie par le chef ad intérim du sous bureau de la MONUSCO Uvira, Armand Forster, et le chef local de l'Unité d'appui à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO, Abasse Kousse, Madame Patience SAÏ s'est dit encouragée par les efforts fournis par les autorités congolaises pour maintenir les bonnes conditions de détention à Uvira. Elle a annoncé que : *"la MONUSCO a déjà acheté des équipements dont des radios Motorola et le système d'alerte en général. La MONUSCO a ciblé quatorze prisons prioritaires, dont Uvira fait partie qui bénéficieront de ce système d'alerte et de communication qui sera lié à la police. En cas de situation de crise ou bien d'incidents, ça se déclenche automatiquement et les services de sécurité peuvent intervenir"*.

Cependant, plusieurs défis restent encore à être relevé, a-t-elle souligné. Parmi ces défis, le directeur de la prison, Christian Lukelwa, a évoqué le manque de moyens de communication

interne pour la surveillance de la prison ainsi que la construction d'une cellule pour héberger les mineurs à l'instar du quartier des femmes construit par la MONUSCO. Les travaux réalisés par la MONUSCO à la prison centrale d'Uvira sont, entre autres, la construction d'un mur de clôture en matériaux durables, la construction de quatre guérites, la

mise en place d'un potager, l'octroi de matériel de protection et d'outils informatiques. Le directeur de la prison a salué cette visite qui s'inscrit dans le cadre du plaidoyer de la MONUSCO.

Sur une capacité de 150 personnes, cette prison compte à ce jour 808 détenus, dont 10 femmes, 3 nourrissons, 136 militaires et 41 policiers. ■



Remise de dons aux détenus

Liberté d'expression et vie privée dans les médias en ligne

L'impact possible du journalisme numérique, ses défis, son rôle et ses perspectives, ont dominé le séminaire de renforcement de la capacité des médias d'information en ligne de la République démocratique du Congo, organisé le 18 septembre 2018 par la MONUSCO, en collaboration avec l'UNESCO. Plus d'une cinquantaine des professionnels des médias en ligne ont participé à ce séminaire.

✎ Par Joseph Albert TSHIMANGA/MONUSCO

Les médias d'information en ligne en RDC constituent une grande innovation, ont reconnu les orateurs et les participants. La presse numérique publie une diversité d'informations couvrant l'actualité politique, économique, sociale et culturelle sur des sites web et dans les réseaux sociaux. Aujourd'hui, la moitié des journaux paraissant à Kinshasa et dans d'autres villes du pays sont connectés à l'internet, y compris des stations de radio et chaînes de télévision. De plus en plus, des annonceurs recourent aux médias en ligne pour s'informer, vendre et communiquer. Face à la croissance de l'offre et de la demande, alors même que le processus électoral en cours change le paysage socio-politique du pays, plusieurs analystes font état de triomphe timide, mais significatif, des médias en ligne sur les médias traditionnels.

Le rôle des médias d'information en ligne

Le Conseil supérieur de l'audiovisuelle et de la communication (CSAC), l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) et l'Association des Médias d'information en ligne en RDC (MILRDC) ont tous souligné le rôle important que jouent les médias spécialisés en ligne dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information et l'éducation du public. Dans ce contexte, deux éminents professeurs, l'abbé Jean Marie Bomengola, de l'Université Catholique du Congo (UCC) et Arthur Yenga de l'Institut facultaire des sciences de l'information de la communication (IFASIC) n'ont pas manqué d'éloges sur la quintessence des médias en ligne et, le traitement de l'information et son équilibre. La presse numérique, qui vit en concurrence avec les réseaux sociaux, présente plusieurs avantages, à savoir sa temporalité, sa diversification, son interaction avec d'autres médias, l'archivage facile, ainsi que la multiplication des sources.

Les médias en ligne en RDC présentent quelques défis et non des moindres. Il s'agit du respect de la vie privée en ligne et de la liberté d'expression (réelle mais limitée) ; de la responsabilité (dont il faut faire montre dans le traitement et l'équilibre de l'information) ; de l'éthique et de la déontologie professionnelle (qu'il faut cultiver et respecter).

Le Vice-président du CSAC, le président de l'UNPC, y compris le président des Médias d'information en ligne en RDC, l'UNESCO ont tous émis le vœu d'assister au développement d'un nouveau journalisme spécialisé en ligne "complet et responsable, respectueux des règles d'éthique professionnelle". La question de "la gestion de l'information en période électorale et le cadre électoral" présentée par Désiré

Molekela Ebene, Directeur de sensibilisation, éducation civique et électorale de la CENI, a permis aux participants de se ressourcer.

Quels défis ?

Les médias d'information en ligne en RDC ont des perspectives "meilleures". C'est du moins l'espérance d'un autre éminent professeur, Kodjo Ndukuma de l'Université protestante du Congo. Les médias d'information en ligne en RDC doivent choisir un modèle économique dans le nouvel écosystème numérique. Le plus souvent, ils doivent se constituer des plateformes de coopération opérationnelles de sécurité et d'auto-financement. La MONUSCO considère les journalistes comme des constructeurs de l'Etat de droit, a estimé pour sa part Ngapna J. Halidou, du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Parlant des mécanismes de protection, il a indiqué que le journaliste doit d'abord se protéger lui-même, puis protéger ses sources. "Les rédactions (des médias tous confondus) doivent avoir leur plan de sécurité", a-t-il déclaré, dans son intervention très didactique à l'intention des journalistes.

Les participants au séminaire sur le renforcement des capacités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information en ligne, ont lancé un appel afin que "l'approche sécurité et liberté d'expression" soit davantage prise en compte dans les mécanismes et textes légaux. ■



Les participants attentifs lors d'une présentation

Journée internationale de la Paix 2018 : LE DROIT A LA PAIX

La Journée internationale de la paix est observée chaque année, partout dans le monde, le 21 septembre. L'Assemblée générale a consacré cette Journée au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci. Cette année, le thème retenu porte sur la célébration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. *"Le droit à la Paix"*

✎ Par Tom Tshibangu et Aïssatou Laba Touré/MONUSCO



A l'occasion de la Journée Internationale de la Paix célébrée le 21 septembre 2018, le BCNUDH a procédé à la distribution de kits de protection aux partenaires des associations de personnes vivant avec l'albinisme.

L'histoire de cette Journée nous apprend qu'elle a été décidée en 1981 en vertu de la résolution 36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies car la promotion de la paix fait partie des principaux buts de l'Organisation des Nations Unies en vertu de sa Charte. La première Journée de la paix a été observée en septembre 1982. En 2001, l'Assemblée générale a unanimement adopté la résolution 55/282, établissant le 21 septembre comme journée annuelle de non-violence et de cessez-le-feu. Les Nations Unies invitent tous les pays et tous les peuples à respecter l'arrêt des hostilités durant cette Journée et à la commémorer avec des mesures éducatives et de sensibilisation du public aux questions liées à la paix.

En 2015, constatant qu'il ne sera pas possible de construire un monde pacifique sans prendre des mesures pour parvenir au développement économique et social de tous partout dans le monde et pour garantir que les droits de tous seront protégés, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté les 17 objectifs de développement durable. Les objectifs de développement durable couvrent un large éventail de questions, notamment la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, les changements climatiques, l'égalité des femmes et des hommes, l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'environnement et la justice sociale. L'objectif 16 des objectifs de développement durable, dénommé *"Paix, justice et institutions efficaces"*,

met l'accent sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et le renforcement des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux. Une société pacifique est une société où la justice et l'égalité existent pour tous. La paix permettra à un environnement durable de voir le jour et un environnement durable contribuera à promouvoir la paix.

Le Secrétaire général de l'ONU, dans son message au monde à l'occasion de la célébration de cette Journée rappelle qu'elle sera suivie cette année de celles organisées pour le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. *"Ce texte fondateur nous rappelle qu'il n'y a de paix véritable que si chacun peut s'épanouir et prospérer à l'abri de la faim, de la pauvreté et de l'oppression. Nous devons garantir la réalisation des objectifs de développement durable en nous inspirant de la Déclaration universelle des droits de l'homme. J'encourage chacun à faire entendre sa voix et à défendre l'égalité femmes-hommes, des sociétés inclusives et l'action en faveur du climat"*. Les efforts peuvent venir de chacun d'entre nous, *"à son niveau, à l'école, au travail ou chez soi, car chaque effort compte. Nous devons œuvrer tous ensemble à la promotion et à la défense des droits de l'homme universels, au nom de la paix durable pour tous"* conclut-il.

Avec lui, concevons que la paix a bien des atouts dans une société. La paix permet le progrès c'est pourquoi le nombre de ses adeptes croit sans cesse. Si auparavant on croyait que c'est par la guerre qu'on obtenait la paix, en éloignant son ennemi, en élargissant son champ d'action, en imposant la peur, aujourd'hui, il en va tout autrement. Le choix de la paix dans une société est politique. Elle permet de concevoir une vision dans le respect de la dignité humaine. Ce respect, c'est le droit et son application à tous et par tous invoque la paix. Thème ne pouvait être mieux choisi. ■

Professeur KA MANA : “le droit à la paix, c’est un devoir de paix”

Le Professeur KA MANA, Directeur de POLE INSTITUT, un Institut de Recherches sur la paix, basé à Goma, nous donne sa vision du “*droit à la Paix*”. Ses propos ont été recueillis par Sifa Maguru

On n’a jamais parlé de la paix autant qu’aujourd’hui. On n’a jamais utilisé autant de moyens pour avoir des organisations qui cherchent la paix. Nous sommes dans une région où il y a le plus grand nombre d’organisations de la paix au kilomètre carré. Mais malgré cela, il n’y a toujours pas de paix, on est dans l’insécurité permanente.

L’heure n’est-elle pas venue de nous organiser, à partir de nos terroirs, pour imposer la paix que nous voulons, en prenant conscience qu’aujourd’hui cette question est fondamentale pour le développement de notre pays, pour l’émergence de notre nation. Maintenant, on est dans l’attente des élections pour le mois de décembre,

mais l’impression que nous donnons est que la guerre nous intéresse beaucoup plus que la paix. La guerre électorale, bien sûr, mais la guerre qui laisserait le chaos après les élections avec les revendications habituelles, non seulement chez nous mais aussi en Afrique. Donc, il nous faut aujourd’hui changer de perspective, investir dans nos terroirs locaux, dans notre pays pour que dans l’éducation des jeunes, dans l’imaginaire des citoyens, chacun de nous prenne conscience que la paix commence par la décision que nous prenons nous-mêmes. Je pense que c’est ce changement de perspective que nous voulons aujourd’hui à Pole Institute afin que la paix soit notre problème et non le problème des autres.

Et pour arriver à cette paix, à cette éducation de la jeunesse, quels sont les préalables, qu’est-ce qu’il faut d’abord, pour que cette paix que veut tout le monde puisse se matérialiser ?

Je parlais des jeunes, mais on ne peut pas parler des jeunes si on ne commence pas dans les structures familiales où un certain esprit se forme pour dépasser ce que nous avons comme habitude de promouvoir aujourd’hui, c’est-à-dire l’enferment dans nos structures tribalo-ethniques, la conscience que nous développons pour que chacun croit que les intérêts de son ethnie surpassent les intérêts de la nation ou du monde. Ça doit se faire dans les familles et ce sont les familles qui sont les bases pour pouvoir donner à la jeunesse cette conscience que nous sommes UN. Et à côté de la famille il y a notre système éducatif. Nous parlons beaucoup de paix, mais quand je regarde notre



Le Professeur Ka Mana

système éducatif, notamment l’école maternelle, primaire, secondaire, l’université... Quelle est la place qui est accordée exactement à l’éducation à la paix ? vous pouvez vérifier dans les programmes scolaires, on n’arrive même pas à 1% d’information, 1% de formation, 1% d’animation culturelle sur la paix. On ne peut pas imaginer la paix, si nous ne la semons pas dans toutes les structures d’éducation pour que cela devienne une priorité dans notre pays, dans notre continent et dans le monde d’aujourd’hui. Sans une politique de paix, il n’y aura pas de paix dans notre société. Mais plus encore, il faut penser aussi à une économie de paix ; c’est-à-dire la capacité de pouvoir travailler l’ordre économique avec la volonté que la richesse du pays puisse être

partagée, que tous les citoyens entrent dans les structures de production des richesses, que ces richesses puissent être partagées et que nous ayons une culture du bonheur partagé ; une culture de la civilisation du bonheur partagé qui permet à chaque Congolais d’être heureux, de pouvoir subvenir à ses besoins vitaux et de travailler pour que le pays puisse être un pays de paix.

Une dernière recommandation pour aller vers cette paix ?

La dernière chose sur laquelle je voudrais insister, c’est sur le fait qu’il n’y a pas de paix sans les utopies de paix : c’est-à-dire sans voir l’avenir avec des rêves de paix ; sans faire que ces rêves de paix soient le centre de notre imaginaire national au niveau africain, afin que nous défendions nos intérêts africains avec un esprit de paix, que nous puissions enseigner nos valeurs africaines de solidarité, de générosité dans notre continent comme ici au Congo et que nous puissions apporter au monde entier l’esprit de ces valeurs africaines pour une inter-mondialisation qui soit portée, alimentée par ces valeurs africaines. Et avoir de telles utopies dans la tête, c’est travailler pour que ces utopies puissent s’enraciner dans toute la communauté. C’est ça le contenu local que nous devons donner au droit à la paix, parce que le droit à la paix, c’est un devoir de paix. C’est-à-dire que, nous qui construisons la paix, nous ne pouvons la construire que si nous avons le pouvoir de construire cette paix, c’est-à-dire la capacité de chacun d’entre nous d’être porteur de paix. Voilà dans quelle perspective nous travaillons ici à Pole Institute. ■

Droit à la Paix ?

En septembre 2016, le conflit intercommunautaire Twa-Bantous a eu de sérieuses conséquences pour les populations dans la province du Tanganyika. Ainsi en février 2017, l'organisation d'un forum pour la paix et la renonciation auquel a participé la MONUSCO a jeté les bases pour une paix durable, gage d'un développement durable, tel que déclaré par les autorités provinciales. Aujourd'hui malgré quelques activités résiduelles, les communautés hier en conflit, se sont engagées dans la voie de la cohabitation pacifique et aspirent surtout à une paix durable. A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix, le chef Twa de la localité de Kagoba et le chef Bantou de la localité de Miketo, s'expriment en quelques mots sur le thème de la Journée : *"Le droit à la paix"*



Gloriose Geto Malolo, Officier des droits de l'homme/MONUSCO, Bunia

"La paix doit reposer sur le règlement des conflits mais aussi sur la coopération. Cette conception se ramène à cette idée : si nous voulons la paix il faut régler les conflits et agir pour la justice. Je peux dire que la paix c'est, avant tout, l'absence de guerre et c'est, aussi, la mise en œuvre de moyens démocratiques, justes, écologiques et pacifiques, cela à tous les niveaux géographiques. Le concept de droit à la paix a des fondements juridiques. Le droit à la paix est une conséquence évidente du droit à la vie, tel que consacré, on le sait, sur le plan international par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par le Pacte international des droits civils et politiques. Droit à la paix, en définitive, signifie, pour moi, que pour que les droits de la Déclaration universelle des droits de l'homme soient pleinement appliqués, il faut un ordre juste et pacifique; chaque personne a droit à ce que règnent la paix civile et la paix internationale".

Le chef de localité KAGOBA, village situé à 35 kms de Kalemie, territoire de Kalemie, province du Tanganyika. Il est issu de l'ethnie pygmée.

"Le droit à la paix signifie le droit à l'alimentation, avoir droit à disposer d'outils aratoires, de semences, pour combattre la faim. Il n'y a pas de paix s'il y a la faim. C'est dans cette situation que nous sommes aujourd'hui. Pour le moment, nous ne vivons pas ce droit à la paix, parce que nous sommes des "retournés", et donc dépourvus de tout".



Le chef de localité MIKETO, village situé à 35 km de Kalemie. Il est membre de l'ethnie bantoue

"Le droit à la paix signifie le droit à la protection, le droit à envoyer nos enfants à l'école, le droit à être assistés. Vous voyez, nous avons tout perdu à cause du conflit avec nos frères Twa. Maintenant nous vivons la paix, mais elle n'est pas totale. Il y a encore beaucoup de choses à faire pour qu'elle soit totale ici chez nous. Au gouvernement congolais ainsi qu'aux Nations Unies, nous disons : multipliez des initiatives comme celle de ce jour, qui nous permet de célébrer la journée de la paix comme partout ailleurs dans le monde".

Masika Miriam, cultivatrice, réside à Beni

"Dans notre région de Beni et Lubero, il n'y a pas de paix ! Les affres de la guerre dans notre contrée de Beni-ville et territoire sont toujours là. Les viols, les kidnappings, les assassinats sont là pour le prouver. Aujourd'hui, nos enfants ont des difficultés pour aller à l'école à cause de l'insécurité qui règne dans la région. Dans la partie où se trouvent nos champs, c'est là où sont installés les rebelles qui nous menacent. Le droit à la paix doit passer par l'éradication de tous ces aléas et nous espérons qu'un jour, cette justice-là nous sera rendue. On y a droit !"



Le droit à la paix est un droit humain

Georges Mwati Nyamalibu est un Habitant d'Uvira, quartier Kimanga, avenue Mwami. Il travaille à la section Engineering de la MONUSCO ; il est ingénieur de conception en construction bâtiment. Il répond aux questions de Fiston Ngoma sur « le droit à la paix. »



Georges Mwati Nyamalibu se confie à Echos de la MONUSCO

Que signifie pour vous « le droit à la paix » ?
 Pour moi le droit à la paix signifie vivre paisiblement ; cela signifie qu'un citoyen peut se déplacer librement sur son territoire, préparer l'avenir de ses enfants et de sa famille sans s'inquiéter sur sa sécurité, la sécurité de ses biens ou de sa famille.

Est-ce que vous pensez que vous vivez ce droit ?

Non, ici à Uvira, nous n'avons jamais connu la paix. Il y a des braquages un peu partout, des assassinats ciblés la nuit, des coupeurs de route dans la plaine de la Ruzizi. Dans les Hauts Plateaux et dans les montagnes qui surplombent Uvira, les balles crépitent tout le temps et à cause de tout cela, nous vivons dans une psychose permanente. Normalement à mon âge, je devrais être serein, occupé à travailler pour assurer le confort et l'avenir de nos enfants et celui de nos petits-enfants mais ce n'est pas le cas. C'est ça pour moi la signification du droit à la paix mais là nous vivons le contraire. Il y a des groupes armés qui pillulent dans notre zone, qui sont très actifs et qui vous empêchent de jouir du droit à la paix.

Que faut-il pour vous pour jouir réellement de ce droit à la paix ?

Pour moi les autorités qui sont en charge de la sécurité et de la gestion du pays doivent assumer leur responsabilité. Prenons un cas simple avec les groupes armés qui se créent par-ci par-là. Il ne faut pas s'attaquer aux groupes armés à partir des conséquences, il faut savoir les causes qui ont conduit à la création de ces groupes armés, pourquoi existent-ils, quels sont leurs objectifs et pourquoi ont-ils opté pour une lutte armée ? Dites-vous que ceux qui ont pris les armes pour créer des groupes armés et qui sèment ce désordre ont parfois des revendications et des griefs. Il faut aussi les écouter, en créant des cadres de dialogue et surtout

créer les conditions pour occuper les jeunes, leur donner du travail afin qu'ils ne soient pas tentés d'intégrer les groupes néfastes.

Pensez-vous donc que la paix a des liens avec la politique, l'économie et le social ?

Il est tout à fait vrai qu'il y a des liens étroits entre la paix et la politique, l'économie et le social, c'est à dire quand les gens vivent en paix, cela veut dire qu'ils n'ont pas de souci pour se nourrir, pour travailler, pour se soigner et pour envoyer les enfants à l'école et pour vivre dans un environnement sain.

Avez-vous des recommandations à formuler à l'endroit du gouvernement congolais et des Nations Unies ?

Le gouvernement congolais est celui à qui revient la responsabilité d'assurer la sécurité des populations pour qu'elles vivent en paix. Il doit chercher à savoir, comprendre et trouver des solutions adéquates aux revendications de ceux qui troublent la quiétude des populations. Sur un autre plan, le gouvernement doit améliorer les conditions de vie des militaires, des policiers et des agents garants de la sécurité et de la paix dans la société. Les Nations Unies, pour moi, doivent accompagner le gouvernement congolais dans l'accomplissement de toutes ces tâches que nous avons citées. C'est ce que l'ONU en RDC fait déjà, mais à mon sens, il faut encore plus de moyens pour qu'enfin, les gens puissent vivre paisiblement et jouir de leur droit à la paix. ■



Journalistes et acteurs des droits l'homme, un même combat pour la promotion de la paix

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en partenariat avec l'Association des journalistes congolais pour la paix (AJCP) et l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), a organisé, le 25 septembre, un atelier de renforcement des capacités à l'intention d'une centaine de journalistes et d'acteurs des droits de l'homme, dont 49 femmes, en vue d'une meilleure connaissance et couverture des questions liées à la paix et à la stabilité. Le renforcement des capacités professionnelles des hommes et femmes des médias fait partie des priorités de la Mission, compte tenu de leur rôle crucial dans la construction et la promotion de la paix.

✉ Par Joseph Albert TSHIMANGA/MONUSCO

Cette initiative qui s'est inscrite dans le cadre de la Journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre par les Nations Unies, et dans le contexte pré-électoral de la RDC, a permis d'entretenir les journalistes : de l'historique de la paix et ses effets pragmatiques ; du droit à la paix : 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme ; de l'importance de l'implication des femmes dans le processus électoral (défis et perspectives) ; des avancées du processus électoral en RDC et de la gestion de l'information en période électorale ; de la régulation des médias en RDC et de l'apport des médias comme acteurs de paix ; ainsi que des rôles et devoirs des

journalistes dans le contexte des droits de l'homme. Pour la MONUSCO, la tenue de ce séminaire axé sur les fondamentaux de la paix, au lendemain de la commémoration de la Journée internationale de la paix, était l'occasion de rappeler le rôle que la MONUSCO et les Nations Unies jouent pour raffermir la paix en République démocratique du Congo.

Sur le rôle des médias et les acteurs des droits de l'homme

Ouvrant la série des exposés, Abbé Dieudonné Makiala, membre de la société civile, a édifié les professionnels des médias et les acteurs des droits de l'homme sur les premières

sources de la paix qui remontent dans le jardin d'Eden lors de la création, avant de dresser la liste des écueils qui entravent actuellement le développement harmonieux de la paix, qui sont notamment : les conflits et les guerres. *“Si les pouvoirs publics ne créent pas actuellement les meilleures conditions de vie des peuples, la paix est troublée”*, a-t-il estimé. L'orateur a mis un accent particulier sur les décisions et expressions gestuelles de tous les jours qui peuvent favoriser ou empêcher la paix, et s'est prononcé pour un retour au modèle de paix de la création de l'humanité.

A la suite de l'abbé Makiala, madame Nicole Ntumba Bwatshia, professeur de droit à l'Université de Kinshasa, a quant à elle, axé son intervention sur le droit à la paix, 70 ans après la déclaration universelle des droits de l'homme, qui ne semble pas bien avoir atteint son objectif initial. *“Aujourd'hui, avec les différentes situations de violence et d'abus dans le monde, le droit humain à la paix peut-il réellement avoir droit de cité ?”* s'est interrogée Mme Bwatshia. A l'en croire, *“le bilan, après observation pousse à croire que cette notion « droit humain à la paix » n'est qu'un idéal et une aspiration. (...) Le bilan du respect des droits de l'Homme dans une atmosphère de paix, exigera une combativité positive voire permanente dans les relations humaines. En réalité, l'homme doit demeurer maître de ses impulsions”*. Pour l'oratrice, installer la paix ne signifie pas seulement déposer les armes. La paix véritable passe en effet par la défense des droits de la personne pour toutes et tous.

Maitre Marie-Madeleine Kalala, présidente de la plateforme des femmes *“Cause commune”* a entretenu les journalistes et les acteurs des droits de l'homme sur les différents indicateurs et défis de l'implication des femmes dans le processus électoral. *“Le processus électoral en RDC n'est nullement une affaire d'homme. Les femmes doivent se battre pour s'y impliquer en tant que candidates, surtout ; s'imposer par ailleurs dans toutes les fonctions publiques”*, a-t-elle instruit. Aux participants, elle a recommandé entre autres

les campagnes et plaidoyers d'éducation civique *“devant être privilégiée pour les femmes”*, la réflexion sur les différents instruments en vigueur et leur vulgarisation, notamment la loi électorale.

Selon la CENI, pour sa part, les journalistes ont le devoir de bien gérer l'information en période électorale. Désiré Molekela Ebene, Directeur sensibilisation, éducation civique et électorale de la CENI, a insisté sur le professionnalisme des hommes et femmes de médias, qui requiert la mise en avant de la véracité, l'exactitude et le respect des faits.

Il en va de même des mécanismes de régulation des médias. L'apport des médias comme acteurs de la paix, a été invoqué par le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC). Tito Ndombi a annoncé que le CSAC avait pris des directives sur les élections, afin de recadrer les journalistes. Il a appelé les journalistes à faire montre de leur professionnalisme, de respecter les canaux de la profession, afin d'éviter les conflits et les dérapages.

Parlant des mécanismes de protection, Ousmane Samake, cadre du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a insisté sur des précautions que des journalistes promoteurs des droits de l'homme doivent prendre. Notamment faire preuve d'attention aux faits rapportés ; éviter des appels à la haine.

La MONUSCO et ses partenaires semblent donc avoir atteint leur objectif, s'il faut s'en tenir aux propos du président de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), Joseph-Boucard Kasonga Tshilunde, qui à la clôture des travaux, a indiqué que cette rencontre aurait revêtu un but crucial. Celui d'outiller les hommes et les femmes des médias ainsi que les acteurs des droits de l'homme, en leur donnant des fondamentaux et des rudiments devant leur permettre de mieux aborder, traiter et analyser avec beaucoup d'objectivité et professionnalisme, les différents projets de société liés à la culture de la paix et à la promotion des droits de l'homme. ■



Les participants exprimant leur joie à la fin de la formation

Les leaders religieux de Kalemie sensibilisés sur « la Déclaration universelle des droits de l'homme »

Par Marcelline Comlan/MONUSCO

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Paix, le Bureau de la MONUSCO – Kalemie, notamment, la Section de la Communication stratégique et de l'Information publique et le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme ont organisé une séance de sensibilisation à l'intention de cinquante chefs de confessions religieuses de Kalemie. Cette rencontre tenue au quartier général de la MONUSCO, s'est focalisée sur le thème de la célébration : Le droit à la paix – 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme a fait une présentation de la Déclaration universelle des droits de l'homme des points de vue historique, contenu, application et surveillance, avec un accent particulier sur les droits civils et politiques ainsi



Une vue des participants à la séance de sensibilisation

que les droits de la solidarité. Ce fut l'occasion de les sensibiliser et de mettre en exergue leur rôle de leader d'opinion et de leur demander de contribuer et d'agir pour la promotion des droits de l'homme principalement dans la province du Tanganyika.

Un exemplaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en langue française et un autre en swahili ainsi que la documentation sur le thème de la Journée internationale de la Paix-Edition 2018, ont été remis aux participants. ■

Engagement sur la paix, la cohésion sociale et les élections

Par Bernardine Diambu/MONUSCO



Les participants au Forum sur la paix, la cohésion sociale et les élections

Le Forum sur la paix, la cohésion sociale et les élections s'est tenu du 18 au 20 septembre, à Goma, Nord Kivu. Ces assises ont été organisées par le Cadre provincial de Plaidoyer du Nord-Kivu avec l'appui financier de l'USAID.

Pendant trois jours, les participants ont fait un diagnostic sérieux de la

situation sécuritaire, socio-économique et ont fait le point de la situation du processus électoral. Lors de la séance de clôture, un acte d'engagement a été adopté et signé par les représentants des différentes composantes. C'est dans ce cadre que la société civile et les femmes en particulier, ont pris l'engagement de mener des

campagnes de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale. De plus, des campagnes de sensibilisation vont cibler les groupes armés.

S'agissant du processus électoral, les participants ont recommandé qu'un consensus soit trouvé sur la machine à voter et que soit renforcé la coopération entre le gouvernement et la communauté internationale. Mais la société civile du Nord-Kivu pense que la mise en œuvre des recommandations prises dans des grands forums comme celui-ci pose toujours problème. Les représentants des institutions étatiques, des partis politiques, des mouvements des femmes, des jeunes, des personnes marginalisées, des chefs coutumiers et religieux, venus du Sud-Kivu et de Kinshasa, ont participé à ce forum facilité par les ambassadeurs de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). ■

Les Jeunes de l'Ituri à l'école de la culture de la Paix



Les jeunes ayant participé à l'initiation à la culture de la paix et la non-violence posent pour une photo de famille

Le Bureau MONUSCO, en Ituri, en collaboration avec les membres du Parlement des Jeunes, a célébré la Journée internationale de la Paix, sur le thème local : *“Jeunes pour la Paix et la culture de la non-violence dans la province de l'Ituri”*. Les soixante participants, filles et garçons de la ville de Bunia ont, en préambule, assisté à la projection du film intitulé *“Invictus”* dans lequel le réalisateur américain Clint Eastwood raconte comment le Président Nelson Mandela a pu créer un sentiment d'Union Nationale autour de l'équipe de rugby des Springboks, restée durant toute la période de l'apartheid (1948-1991), le symbole de la suprématie des Blancs d'Afrique du Sud sur les Noirs. S'inspirant du contenu très profond de ce film qui dépeint la lutte nécessaire pour le pardon, un président et un capitaine d'équipe, François Pienaar, chacun issu de communautés se haïssant, deux leaders s'unissaient pour une cause : la Nation.

✍ Par Guy Karema/MONUSCO

Ce film a pu planter le décor de ce que peut être la contribution des jeunes de l'Ituri dans la consolidation de la paix dans leur province, en proie à des violences cycliques, entre les différentes communautés depuis 1911. Deux des trois conférenciers du jour, Gilbert Tandia et l'abbé Willy Rogatien Kpagi, ont sensibilisé les jeunes de la province de l'Ituri sur le fait qu'ils doivent éviter d'être manipulés par les politiques, qui les utilisent comme tremplins pour accéder au pouvoir, en les entraînant dans des actes de violence. *“La paix est une relation de bien-vivre ensemble, solide et durable, basée sur le respect, la sérénité, la cordialité et la bonne intelligence entre humains.”*

Elle est fondée autant sur l'expression du cœur que sur la raison. C'est par la chaleur humaine qu'on peut transcender la violence. La paix est un choix de vie à la fois individuel, collectif, économique et politique. Une culture de la non-violence et de la paix favorise le respect de la vie et de la dignité de chaque être humain sans préjugé ni discrimination d'aucune sorte”, ont-ils tour à tour expliqué aux jeunes.

L'autre présentation qui a retenu l'attention des participants a porté sur le thème international de cette journée, *“Le droit à la paix”*, qui célèbre le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des échanges et réflexions, il est ressorti que la paix c'est certes, avant

tout, l'absence de guerre mais c'est, aussi, la mise en œuvre de moyens démocratiques, justes, écologiques et pacifiques, cela à tous les niveaux de la société. Les membres du Parlement des Jeunes de l'Ituri ont, par ailleurs, estimé que pour que les droits de la Déclaration universelle soient pleinement appliqués, il faut que règnent la paix civile et la paix internationale. A l'unanimité, les jeunes participants ont remercié la MONUSCO pour les avoir édifiés sur la culture de la Paix et de la non-violence. Ils ont sollicité que les séances du genre se multiplient et promis d'œuvrer à l'unisson pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans la province de l'Ituri. ■

Un code de conduite pour le personnel des Nations Unies, face à la crise d’Ebola au Nord-Kivu



Le formateur Jean Kuate lors de la séance de sensibilisation au respect du Code de conduite commun

Les autorités sanitaires de la RDC ont annoncé en août 2018 le début de l'épidémie d'Ebola dans le territoire de Beni dans le Nord-Kivu. En appui à la réponse gouvernementale, la grande famille des Nations Unies (MONUSCO et Agences) ainsi que tous leurs partenaires humanitaires internationaux et nationaux ont déployé près de 400 personnes pour contrer la propagation de la maladie, traiter et accompagner les victimes de cette infection. Cette forte concentration du personnel du Système des Nations Unies et de ses partenaires humanitaires a tout de suite interpellé la coordination de la réponse à cette épidémie par rapport à un code de conduite commun que dicte l'Organisation et le terrain.

✎ Par Marie Toussaint et Jean Roger Kuate / MONUSCO

C'est ainsi que la MONUSCO, forte de son expérience, à travers son Equipe en charge de la Conduite et Discipline, en collaboration avec les Agences et autres partenaires humanitaires, a organisé dès les 29 et 30 août 2018, des réunions de travail, en vue de prévenir les acteurs de terrain contre

l'exploitation et les abus sexuels. Ces réunions se sont déroulées sous la supervision du Coordonnateur Adjoint humanitaire, M. Julien Frederic Morcom-Harneis, déployé dans le cadre de la coordination des efforts des Nations Unies, dans la réponse à l'infection à virus Ebola, dans le Nord Kivu et Mme Adama Ndao, Cheffe de l'Equipe en

charge de la Conduite et Discipline de la MONUSCO (CDT).

Le but de ces rencontres a été d'élaborer un plan d'action conjoint (Nations Unies et ses partenaires) pour faire en sorte que le comportement des humanitaires engagés dans la réponse à cette épidémie n'enfreigne pas le code de conduite prescrit par le Secrétaire Général des Nations Unies. Le plan d'action établi exigeait une formation et une sensibilisation immédiate sur la politique de tolérance zéro de l'ONU, relative à l'exploitation et aux abus sexuels, qui s'applique à tous les employés des Nations Unies et à leurs partenaires, impliqués dans la réponse à l'infection à virus Ebola.

La mise en œuvre du plan d'action adopté sous la coordination de l'Agence en charge de la Coordination humanitaire, OCHA et de CDT a commencé dès le lendemain. C'est ainsi que la première sensibilisation a eu lieu le samedi 1er septembre à Beni, au Centre de Coordination de la Réponse Ebola, réunissant plus de 50 personnes. Le lendemain, l'équipe dirigée par le facilitateur de CDT, Jean Roger Kuate ainsi que des collègues du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'ONG "Save the Children", s'est déplacée à Mangina pour rencontrer les humanitaires et tous ceux impliqués dans la réponse et travaillant en partenariat avec les Nations Unies.

Au cours de ces sensibilisations, il a été rappelé que les Nations Unies et tous ceux qui travaillent en partenariat avec elles sont liées par les mêmes règles en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Il a aussi été rappelé que l'intégrité, le professionnalisme et le respect de la diversité doivent être à la base de notre comportement et que, de ce fait, il nous est interdit toute activité sexuelle en échange d'argent, de matériel ou de vivres. De même qu'il est interdit d'avoir une quelconque activité à caractère sexuelle avec un enfant (personne de moins de 18 ans), d'utiliser la force ou la supériorité



Le personnel de l'ONU et des agences humanitaires sont sensibilisés en particulier pour prévenir tout acte d'exploitation et d'abus sexuels

pour requérir des faveurs sexuelles. Le Secrétaire Général de l'ONU décourage vivement toute activité à caractère sexuelle avec les bénéficiaires de nos activités. De plus, les facilitateurs ont rappelé qu'Ebola se transmet aussi par voie sexuelle et que chaque intervenant dans la réponse devrait garder cela en mémoire. Il ne sert à rien par exemple de faire l'effort d'éviter Ebola pendant la journée et s'y exposer durant la nuit. Par ailleurs, un tel comportement donnerait un faux message à la population qui, en imitant les humanitaires peu conséquents, pourraient favoriser la propagation de ce virus.

De Beni à Mangina, 190 employés de l'ONU et des agences humanitaires dont 26% de femmes ont pris part à ces sensibilisations. Le facilitateur a par ailleurs encouragé le personnel à suivre le cours sur l'Exploitation et les abus sexuels (SEA) en ligne, accessible à tous. A ce sujet, il est envisagé la création d'un comité de suivi, en vue de prévenir sur la durée, l'occurrence des cas de SEA. Ce comité devra adopter un code de conduite commun au personnel des Nations Unies et leurs partenaires et créer des outils conjoints de sensibilisation sur la question.

Le réseau des points focaux communautaires qui ont pour rôle de signaler des plaintes et de sensibiliser leurs communautés respectives sera redynamisé et un nouveau réseau communautaire sera créé à Mangina. Ce qui portera à 8, le nombre de réseaux à travers Beni et ses environs.

Pour intensifier davantage la prévention et le signalement des cas, il a été décidé qu'une formation des points focaux sera organisée. Chaque agence et partenaire de l'ONU désignera un point focal qui sera formé comme formateur et sera chargé de la formation et de la sensibilisation au niveau de son organisation. ■



Une vue des participants à la séance de sensibilisation organisée à Mangina

La Radio Okapi sensibilise contre Ebola

Les pratiques à risque et la prévention contre la maladie à virus Ebola sont les deux thèmes majeurs qui ont alimenté les deux émissions "Okapi service" de Radio Okapi, la Radio des Nations Unies en RDC. Elles ont été enregistrées, à Beni, le jeudi 06 septembre, en présence d'environ 300 personnes, au centre de la ville.



Le Ministre de la Santé Oly Ilunga Kalenga, le professeur Jean-Jacques Muyembe et le docteur Ndjokoloko Bathe, invités de l'émission Okapi Service, répondent aux préoccupations de l'assistance au sujet d'Ebola

✂ Par Alain Coulibaly/MONUSCO

En effet, depuis l'annonce officielle, par le Ministre de la Santé de RDC, le docteur Oly Ilunga Kalenga, le 1er août dernier, de la présence de la maladie à virus Ebola, dans le territoire de Beni, au Nord Kivu et malgré les efforts de sensibilisation, sur cette épidémie, menées par toutes les entités impliquées dans la lutte contre Ebola dans cette zone, de nombreuses rumeurs et préjugés continuent de

circuler autour de cette maladie, compliquant la tâche de l'équipe de la riposte. Selon, le Docteur Ndjokoloko Bathe, Directeur de la lutte contre Ebola, au Ministère de la Santé, les facteurs retardant les efforts de la riposte sont liés à la situation sécuritaire prévalant dans la zone, aux résistances communautaires, aux mauvaises communications de certains politiciens laissant croire qu'Ebola est un montage, et à la propagation des rumeurs



L'assistance, composée de 300 personnes, écoute attentivement les explications fournies par les experts invités

et des fausses informations. A cela s'ajoute le fait que c'est la première fois que l'épidémie d'Ebola est déclarée dans cette région, frontalière avec l'Ouganda et à forte densité de population.

Pour répondre aux nombreuses préoccupations de l'assistance, Radio Okapi, qui participe depuis le début, à la sensibilisation des populations au sujet de la maladie à virus à Ebola ainsi qu'aux comportements à adopter pour l'éviter, a choisi, pour animer cette émission, des personnalités habilitées à donner les bonnes informations sur le sujet. Il s'agit du Ministre de la Santé, le docteur Oly Ilunga Kalenga, du professeur Jean-Jacques Muyembe Tanfum, épidémiologiste et Directeur de l'Institut National de Recherche Biomédicale (IRNB), du docteur Ndjokoloko Bathe, Directeur de la lutte contre Ebola, au Ministère de la Santé, avec en appui, le chef de Bureau de l'Unicef à Goma, Jérôme Kouashi, et le Coordonnateur humanitaire du FNUAP, au Nord-Kivu, Polycarpe Taco, qui sont intervenus pour donner des informations et des précisions sur les principales préoccupations émises par l'assistance. Ces questions ont tourné autour de la vaccination et du lavage des mains. Sur ce dernier point, de nombreux intervenants ont déploré le fait que les points de lavage des mains étaient plus visibles dans les écoles publiques que dans les écoles privées. Ils ont suggéré une sensibilisation accrue également dans les zones rurales, dans la mesure où les chasseurs qui sont en contact avec des gibiers se doivent d'être également informés sur les dangers liés à la consommation d'animaux sauvages trouvés morts.

Concernant la vaccination, les experts ont insisté sur le fait que cette opération est ciblée et qu'elle est destinée

aux personnes à risques (personnel médical, contacts, contacts des contacts...). Quant au lavage des mains, les experts ont recommandé que cette pratique simple et efficace soit généralisée, de même que la sensibilisation. D'une manière générale, leur message essentiel maintes fois réitéré a été le suivant : durant cette période, il faut se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec de la cendre ; il faut éviter de toucher ou de manger un animal trouvé mort dans la forêt ; il faut éviter de toucher le corps d'une personne morte de la maladie à virus Ebola; et on peut guérir d'Ebola en se rendant, au plus vite, au centre de santé le plus proche.

Le grand moment de cette rencontre d'information et de sensibilisation, restera l'émouvant témoignage du docteur Maurice, rescapé d'Ebola, qui a expliqué comment il attrapé la maladie et comment il en a guéri.... Un message d'espoir à l'adresse du public, pour dire et encourager la population à se rendre le plus vite possible au centre de santé le plus proche au cas où l'un ou l'autre de ces symptômes d'Ebola seraient constatés (fortes fièvres, diarrhées, vomissements, maux de tête, rougeurs des yeux, maux de ventre, fatigue extrême, manque d'appétit...), car à l'instar de toutes les maladies, une détection précoce reste l'un des moyens les plus sûrs pour d'obtenir la guérison.

Tout compte fait, ça a été une après-midi fructueuse et riche en informations ! Les organisateurs ont d'ailleurs eu du mal à mettre un terme à ces émissions, vu que le public avait encore de nombreuses questions à poser. Une initiative saluée par le nombreux public de Beni qui a souhaité la voir se renouveler de manière périodique. ■



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX
21 SEPTEMBRE 2018

#peaceday | un.org/peaceday

LE
DROIT À
LA PAIX

70

— ANS —

DÉCLARATION
UNIVERSELLE DES
DROITS DE L'HOMME

#StandUp4HumanRights | ohchr.org